

De la part de :

Nom Prénom

Adresse

À l'attention du Professeur Claude Huriet
Président de l'Institut Curie

Monsieur le Président,

Je souhaite affirmer mon engagement à l'Institut Curie dans ses programmes de lutte contre le cancer.

■ Je vous adresse, **dans le cadre de l'ISF**, un don libellé à l'ordre de l'Institut Curie, de :

..... €

Je vous remercie de me faire parvenir, à réception de mon don, un reçu fiscal que je pourrai joindre à ma déclaration ISF de juin 2011.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

VOS RÉDUCTIONS FISCALES

- Le nouveau dispositif fiscal issu de la loi TEPA permet de déduire de la déclaration ISF 75 % du montant de votre don consenti à l'Institut Curie, dans la limite de 50 000 €.
- Si vous n'êtes pas soumis à l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à appeler
Marie-Laure SIAT au 01 56 24 55 04.